

Publications de l'INAMI et tarifs pour 2014 (en EUR)

1. Bulletin d'information INAMI

Revue: paraît 4 fois par an 32,00



Le bulletin d'information est aussi disponible sur le site Internet de l'INAMI : www.inami.be, rubrique L'INAMI > Publications de l'INAMI.

2. Textes coordonnés SSI

L'ensemble des textes coordonnés est disponible sur un CD-Rom 5,00

À chaque mise à jour, une nouvelle version adaptée est disponible 5,00

a. Loi coordonnée du 14 juillet 1994

Mises à jour 2014 25,00

Texte de base¹ + mises à jour 2014 Feuilles interchangeables .. 52,00

b. Arrêté royal du 3 juillet 1996

Mises à jour 2014 5,00

Texte de base¹ + mises à jour 2014 Feuilles interchangeables .. 22,00

c. Indemnités (règlement et arrêtés d'exécution)

Mises à jour 2014 12,00

Texte de base¹ + mises à jour 2014 Feuilles interchangeables .. 14,00

d. Prestations de santé (règlement)

Mises à jour 2014 6,00

Texte de base¹ + mises à jour 2014 Feuilles interchangeables .. 18,00

e. Prestations de santé (arrêtés d'exécution)

Mises à jour 2014 13,00

Texte de base¹ + mises à jour 2014 Feuilles interchangeables ... 58,00

1. Pour les nouveaux abonnés. Par texte de base, il faut entendre une version actualisée de la publication précitée, mise à jour au moment de la commande. L'abonné a toujours la possibilité de commander le texte de base initial et toutes les mises à jour séparément. Il doit clairement définir son choix lors de la commande.

f. Divers arrêtés royaux (e.a. indemnités indépendants, contrôle, contentieux)


Mises à jour 2014	6,00
Texte de base ¹ + mises à jour 2014	Feuilles interchangeables ... 12,00

g. Ensemble des textes SSI coordonnés précités (de a à f inclus)

Textes de base ¹ + mises à jour 2014	Feuilles interchangeables . 168,00
Mises à jour 2014	52,00

h. Ensemble des textes SSI coordonnés précités (de c à e inclus)

Textes de base ¹ + mises à jour 2014	Feuilles interchangeables ... 87,00
Mises à jour 2014	28,00

 Une base de données de réglementation (Docleg) est également consultable sur le site internet de l'INAMI : www.inami.be, rubrique Voulez-vous en savoir plus ? > Réglementation.

Sous la même rubrique, un certain nombre de textes réglementaires sont également disponibles au format PDF :

- loi coordonnée du 14 juillet 1994
- arrêté royal du 3 juillet 1996
- règlement des soins de santé du 28 juillet 2003 et arrêtés d'exécution
- règlement des indemnités du 16 avril 1997 et arrêtés d'exécution.


3. Nomenclature des prestations de santé

a. Texte de la nomenclature

Texte de base ¹ + mises à jour 2014	Feuilles interchangeables .. 68,00
Mises à jour 2014	45,00

b. Règles interprétatives de la nomenclature

Texte de base ¹ + mises à jour 2014	Feuilles interchangeables .. 49,00
Mises à jour 2014	8,00

 Le texte de la nomenclature et les règles interprétatives sont aussi disponibles sur le site Internet de l'INAMI : www.inami.be, accès à partir de la page d'accueil du site.

4. Information technique

Circulaires aux organismes assureurs

Circulaires par lesquelles l'INAMI communique ses instructions aux O.A.

La feuille	0,12
Abonnement ²	Provision de 50,00
Index 1964-2012.....	CD-Rom 6,00

5. Rapport annuel, brochures, dépliants, livres

a. Rapport annuel INAMI, disponible uniquement via le site internet de l'INAMI (version imprimable)

b. L'INAMI sous la loupe - Rôle, partenaires et ambition

Brochure gratuit

c. L'INAMI - Comment, pourquoi, pour qui ?

Dépliant gratuit

d. Fonds spécial de solidarité

Dépliant, selon disponibilité gratuit

e. Répertoire des Unions nationales de mutualités et des Mutualités de Belgique (assurance obligatoire SSI)

Seulement à consulter sur le site internet de l'INAMI, rubrique Citoyen > Mutualités >Contactez les mutualités.


f. Liste des offices de tarification agréés gratuit

g. L'évolution de l'assurance maladie-invalidité obligatoire (1945-1970)


Livre de J. Engels (449 pp.) 12,50



Les publications reprises au point 5 (a à e) sont disponibles sur le site Internet de l'INAMI : www.inami.be, rubrique L'INAMI > Publications de l'INAMI.

 Pour obtenir des renseignements ou retirer les publications suivantes, veuillez vous adresser à :

Publication	Contact
1, 2, 3, 4	Service abonnements tél. 02/739 72 32, e-mail : abonnee@inami.fgov.be
5.a, b et c	Cellule communication tél. 02/739 72 10, e-mail : communication@inami.fgov.be
5.d	Service des soins de santé tél. 02/739 77 77, e-mail : fonds-solidarite@inami.fgov.be
5.f	Service des soins de santé tél. 02/739 77 30, fax 02/739 77 11, e-mail : daniel.vandenbergh@inami.fgov.be
5.g	Service de documentation tél. 02/739 70 91, e-mail : bib@inami.fgov.be

 Les publications payantes peuvent être obtenues contre virement au CCP: IBAN : BE 84 6790 2621 5359 - BIC : PCHQ BEBB de l'INAMI, avenue de Tervuren 211, 1150 Bruxelles, en indiquant en communication la publication souhaitée.